

Golbey en Bref

N°308 - Mars 2021



PAGES SPÉCIALES : COMPRENDRE LE BUDGET

*À découvrir, entre autres, dans ce numéro :
modalités de remboursement des concerts, le point sur
quelques travaux, le civisme en quelques règles,...*

Agenda

Le maintien de ces manifestations dépend de l'évolution du contexte sanitaire et des recommandations préfectorales.

CHAMPS GOLOT 2021
DIMANCHE 28 MARS - 14H
PLACE DE L'ÉGLISE



**CONSTRUIS TON BATEAU
 EN MATÉRIEAUX DE RÉCUPÉRATION !**

NOUVEAUTÉ 2021 :
LES PARENTS PEUVENT PARTICIPER AVEC LA CRÉATION D'UNE CATÉGORIE ADULTE !
INSCRIPTIONS LIMITÉES AUX 10 PREMIERS PARTICIPANTS POUR LES ADULTES.

COUPON A RENDRE A LA MAIRIE DE GOLBEY

Avant le 20 mars 2021

AGE

De 3 à 5 ans

De 6 à 8 ans

De 9 à 11 ans

Catégorie adultes

NOM

Prénom

Adresse

Email

Nom du bateau



Don du sang : toujours généreux, les Golbéens !

À Golbey, les appels aux dons ne sont jamais vains. Nous en avons eu une nouvelle preuve mardi 2 février. Dans leur « salle fétiche » du centre Henri-Lepage, Jacky Millot et son équipe de bénévoles de l'amicale des donneurs de sang ont encore mobilisé, malgré un temps



épouvantable et des consignes sanitaires strictes et respectées à la lettre. Notamment le couvre-feu, qui amenait les donateurs au-delà de 18 h puisque la fourchette de la collecte allait de 16 à 19 h 30. Mais les hôtes avaient bien fait les choses puisque, outre le traditionnel petit en-cas d'après-don, une attestation de dépassement d'horaire leur était fournie.

« Ce fut une très excellente demi-journée, se réjouissait le président Millot. Très bonne au vu des contraintes sanitaires et des conditions atmosphériques exécrables ; beaucoup de volontaires au don ont dû attendre sous la pluie et dans le vent ».

Mais tout ceci n'a pas découragé les donateurs. « 151 personnes se sont présentées, 141 ont été prélevées, dont 14 nouveaux, enchaînait Jacky Millot. Un grand merci donc à toutes ces personnes pour qui le mot générosité a encore son toute son importance. Merci aux donneuses et donateurs mais également à l'équipe de l'amicale qui a bien géré la situation avec une collation très appréciée par tous ».

Les collectes 2021

- Épinal (9 h – 13 h, 15 h 30 – 19 h 30) à l'Espace cours les mardis 9 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 3 août, 14 septembre, 9 novembre, 14 décembre. Au centre des congrès (mêmes horaires) les mardis 13 juillet et 12 octobre.
- Deyvillers (salle d'activités) les vendredis 2 avril et 6 octobre (16 h – 19 h 30).
- Arches (salle des fêtes) le mercredi 16 juin (16 h – 19 h 30).
- Golbey (centre Henri-Lepage), le mercredi 21 juillet (16 h – 19 h 30).
- Archettes (Maison pour Tous) le jeudi 28 octobre (16 h – 19 h 30).

Concerts annulés : modalités de remboursement

Si vous aviez acheté des places pour le concert de Cordes de Novembre prévu le 6 février ou pour le spectacle de Trois Cafés Gourmands du 19 février, vous pouvez vous faire rembourser auprès de l'accueil de la mairie. N'oubliez pas de ramener vos billets complets (avec les souches) ainsi qu'un RIB pour pouvoir procéder au remboursement facilement. Nous espérons bientôt pouvoir vous retrouver autour d'un concert ou autre animation !



Dossier spécial :

Le budget communal, ça sert à quoi ?

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation.

Acte de prévision car il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année.

Acte d'autorisation car le budget est l'acte juridique par lequel le maire (organe exécutif de la collectivité locale) est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

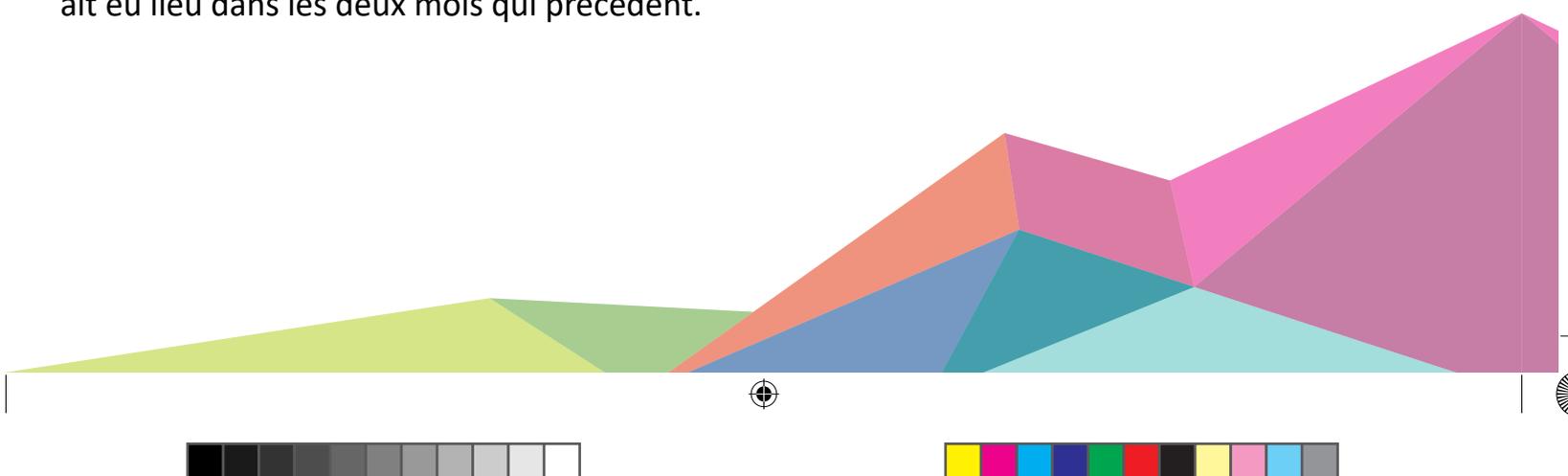
Quelle est la structure d'un budget communal ?

Le budget d'une collectivité territoriale se divise traditionnellement en une "section de fonctionnement", dédiée aux charges courantes, et une "section d'investissements", avec un ensemble de dépenses et de recettes pour chaque section. En ce qui concerne les recettes, pour notre ville, elles proviennent notamment :

- Des impôts locaux : directs (taxe d'habitation, taxes foncières) ou indirects (taxe sur l'électricité, taxe sur les publicités extérieures, ...).
- Des dotations de l'État ainsi que des subventions de l'État et d'autres organismes publics ;
- Des produits des services et du domaine des collectivités ;
- Des contributions des entreprises versées à la CAE (16 944 000 €) qui sont distribuées à la commune à hauteur de 5 389 596 €

Comment est voté le budget ?

Le budget est réputé couvrir la période du 1er janvier au 31 décembre, et doit théoriquement être adopté avant le début de l'année concernée. La loi, cependant, accorde à la collectivité territoriale un délai courant jusqu'au 15 avril pour procéder à l'adoption définitive de son budget, voire jusqu'au 30 avril pendant les années marquées par l'élection d'une nouvelle assemblée. Le budget dit "primitif" doit faire l'objet d'un vote par l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale, c'est-à-dire par le conseil municipal. Dans toutes les collectivités, à l'exception des communes de moins de 3500 habitants, le vote ne peut avoir lieu sans qu'un "rapport d'orientation budgétaire" ait eu lieu dans les deux mois qui précèdent.



le budget communal

BUDGET 2021

Dépenses

<input type="checkbox"/>	 Administration générale	5 494 115,80€
<input type="checkbox"/>	 Culture	864 124€
<input type="checkbox"/>	 Cadre de vie	4 134 855€
<input type="checkbox"/>	 Sport	464 233€
<input type="checkbox"/>	 Ecole et jeunesse	2 106 076€
<input type="checkbox"/>	 Développement économique	751 028€
<input type="checkbox"/>	 Solidarité et seniors	1 538 827€
<input type="checkbox"/>	 Sécurité	261 605€

15 614 863,80€

Recettes

<input type="checkbox"/>	 Administration générale	13 066 992,40€
<input type="checkbox"/>	 Culture	8 000€
<input type="checkbox"/>	 Cadre de vie	520 255€
<input type="checkbox"/>	 Sport	76 440€
<input type="checkbox"/>	 Ecole et jeunesse	399 352€
<input type="checkbox"/>	 Développement économique	1 467 008€
<input type="checkbox"/>	 Solidarité et seniors	64 816€
<input checked="" type="checkbox"/>	 Sécurité	12 000€

15 614 863,80€



Équilibre du budget

10 891 977,40 € : dépenses de fonctionnement
 10 891 977,40€ : recettes de fonctionnement
 4 722 886,40€ : dépenses d'investissement
 4 722 886,40€ : recettes d'investissement

Un peu de civisme pour le bien-vivre ensemble

Le bien-vivre ensemble passe notamment par le respect des autres mais aussi des biens. Nous aimons tous déambuler dans une ville propre et non dégradée : à chacun de jouer le jeu ! Si chacun y met du sien, nul doute qu'il continuera de faire bon vivre à Golbey pendant de nombreuses années encore. Comme nous, vous aimez votre ville, prouvez-le par des petits gestes simples du quotidien.



Golbey, ville propre.

Déjections canines, masques, papiers, emballages, ... : les poubelles sont nombreuses afin que tous ces détritiques ne jonchent pas le sol !

Engageons nous tous ensemble dans une démarche de respect de l'environnement.

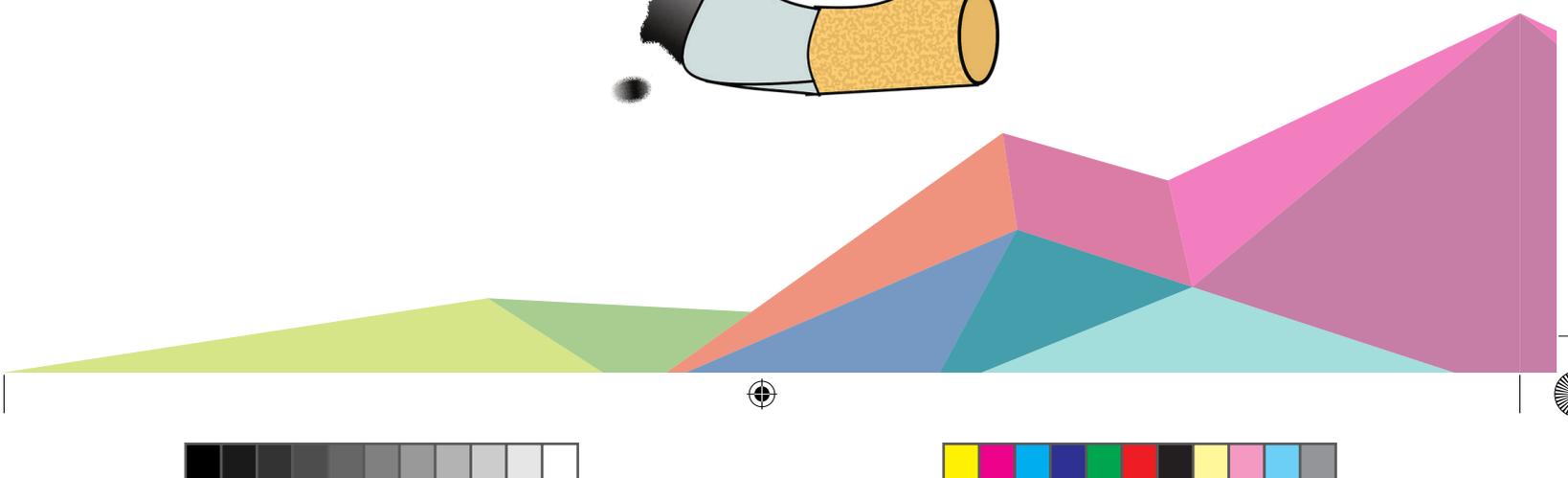
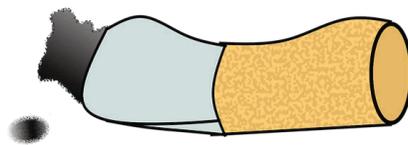


Merci de tenir vos chiens en laisse !

Un chien peut toujours être potentiellement dangereux, quelle que soit sa race ou sa taille. Parce que les comportements canins peuvent être imprévisibles, merci de tenir vos chiens en laisse (et en muselière pour les races qui l'exigent).

500

C'est le nombre de litres d'eau pollués pour un mégot de cigarette jeté dans le caniveau !



Travaux : sport et écoles au centre des attentions

Travaux d'isolation

Durant les prochaines vacances de printemps, les écoles du Centre, de Beaulieu, Jean-de-la-Fontaine, mais aussi le relais social, l'école de musique, la mairie et les logements situés dans le même bâtiment que l'hôtel de ville seront isolés par Green Energy. Grâce aux CEE (Certificat d'Économies d'Énergie), ces travaux, d'un montant total de 96 000 €, reviennent à un coût de ... zéro euro pour la municipalité ! Les CEE ont été mis en place dans le but d'obliger les fournisseurs d'énergie (appelés "obligés") à promouvoir des travaux d'économies d'énergie auprès de leurs clients (particuliers, collectivités...). Un fournisseur d'énergie qui ne répond pas à cette obligation est pénalisé financièrement par les pouvoirs publics. Avec une meilleure isolation, des économies d'énergie seront réalisées sur le moyen et long terme.

Quant aux écoles de la Louvroie et des Bosquets, 1 100 m² de faux plafonds seront installés au cours de cet été ainsi que des changements de luminaires par des LED.

Un nouveau bâtiment voit le jour au modélisme et BMX

Cette extension vient compléter le bâtiment déjà existant de la section modélisme de Golbey animation et du BMX du Cycle golbéen. Composée d'un préau afin de mettre à l'abri les participants des courses de petites voitures ou cyclistes, un petit bâtiment de stockage est également accolé pour améliorer le confort des associations. Si la partie bâtiment est presque terminée, l'extérieur (enrobé, murets,...) sera achevé au cours du printemps.



Terrain de foot à 5 : c'est parti !

- ➔ Début des travaux courant mars
- ➔ 292 800 € HT, dont 97 600 € de subvention
- ➔ Durée des travaux : 3 mois
- ➔ Où ? La Haye le Doyen, au bout des terrains de pétanque.



La commune a organisé un grand dépistage COVID



En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la municipalité a organisé un dépistage COVID gratuit et sans rendez-vous les mardi 16 et mercredi 17 février. Ce dépistage avait pour objectif d'identifier au plus tôt les personnes porteuses du virus afin de les placer en quarantaine et limiter ainsi la propagation de la Covid 19. Plus d'une centaine de personnes est venue se faire tester lors de ces deux journées.

Animation : à noter dans vos agendas



Les enfants de 3 à 11 ans sont invités à chasser les œufs le lundi 5 avril à 11 h à la Haye le Doyen !

***Animation sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire**

Rédaction : Mairie de Golbey – Directeur de publication : Gilles VARIN

Mairie de Golbey, 2, rue de l'hôtel de ville – 03 29 31 23 33 , www.golbey.fr – www.facebook.com/villedegolbey

Rappel aux associations : merci de nous communiquer les dates de vos manifestations avant le 15 de chaque mois à elodie.cherpitel@golbey.fr